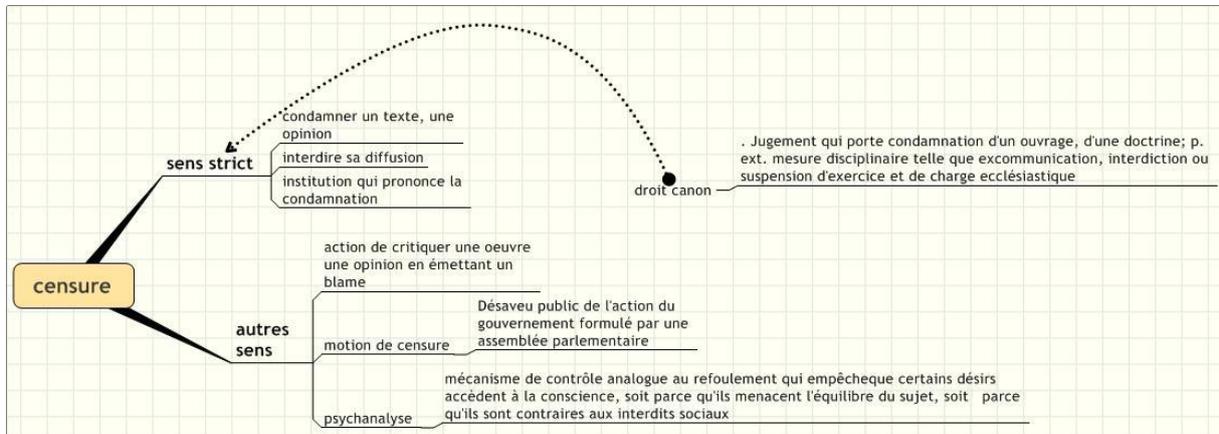


## Présentation censure

### Prise de vue



Rome Le censeur chargé d'évaluer les citoyens en fonction de la richesse ou de la moralité  
MA église Condamnation d'une opinion, d'un texte, après examen. Institution chargée de délivrer une autorisation préalable nihil obstat<sup>1</sup>

*Censure appelée à disparition avec le régime parlementaire libéral*

Et l'autonomie de la vie culturelle / religieux, politique

Il faudrait insister sur *l'esprit des lumières* qui distingue l'espace public de l'espace privé  
Pour s'éclairer on a besoin d'un espace public<sup>2</sup> ou s'exerce la liberté d'expression. Dans l'espace privé, il y a la fonction qui réclame une obligation de réserve (public s'oppose à confidentiel). Un inspecteur des impôts n'a pas dans l'exercice de sa fonction à dire de ne pas payer l'impôt même si en tant que citoyen il le trouve injuste cf Kant qu'est-ce que les lumières

De nos jours existe encore la délivrance d'autorisations préalables cf film = Examen des œuvres littéraires, des spectacles et publications, exigés par le pouvoir, avant d'en autoriser la diffusion

Sens métaphorique ce qui empêche l'expression la divulgation pour des raisons économiques pour des raisons économiques, ou des pressions sociales, juridiques

<sup>1</sup> « 1) La censure est l'art de découvrir dans les oeuvres littéraires ou dramatiques, les intentions malveillantes ;  
« 2) L'idéal est d'y découvrir les intentions, même quand l'écrivain ne les a pas eues.  
« 3) Un censeur capable doit, à première vue, déterrer dans le mot ophicléide une injure à la morale publique.  
« 4) La devise du censeur est : « Coupons, coupons, il en restera toujours trop. »  
« 5) Le censeur doit être persuadé que chaque mot d'un ouvrage contient une allusion perfide. Quand il parviendra à découvrir l'allusion, il coupera la phrase. Quand il ne la découvrira pas, il la coupera aussi, attendu que les allusions les mieux dissimulées sont les plus dangereuses. »

Guide du parfait censeur Alexandre 6

<sup>2</sup> Le terme est d'abord apparu au cours des années 1960, à la suite des travaux de J. Habermas (1962). Ceux-ci portaient sur la constitution progressive, au cours du XVIIIe siècle, d'une sphère de la publicité (Öffentlichkeit) fondée sur l'usage libre et public de la raison, et s'autonomisant par rapport à la sphère du pouvoir.

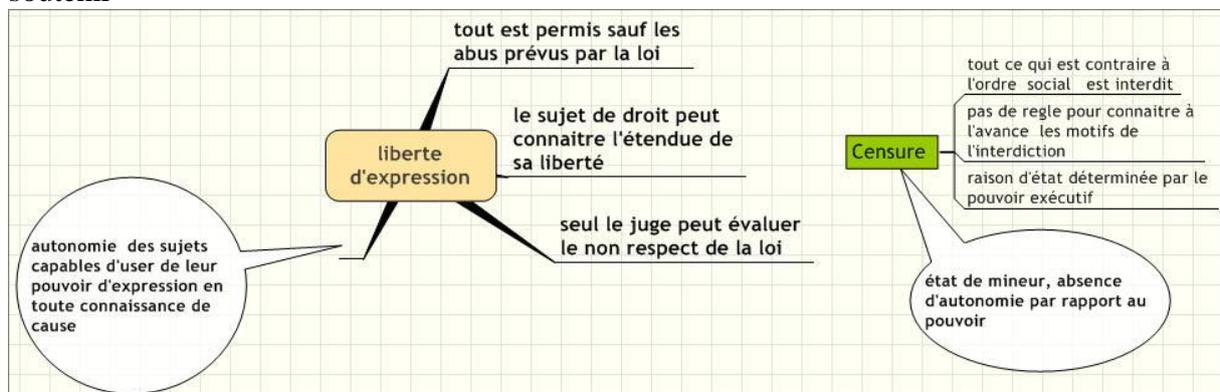
## Liberté d'expression et censure

2 visions qui appartiennent à des dispositions différentes

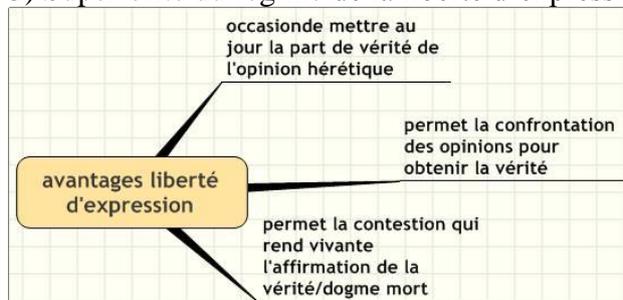
La liberté d'expression ne se développe pas dans le même registre que la censure

1<sup>er</sup> régime de la liberté d'expression est **répressif** en supposant l'autonomie d'un choix abusif dont on est tenu pour responsable cf troubler l'ordre public cf Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 proclame que « *nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi* » (article 10) et que « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc, parler, écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* » (article 11)

2<sup>e</sup> régime de la censure est **préventif** en présupposant une fragilité, un état de minorité à soutenir



### 3) Supériorité du régime de la liberté d'expression/ censure



### Limites de cette conception classique

L'expression : moyen de transmettre des idées vraies ou fausses, ne tient pas compte de l'effet persuasion : La persuasion est ce qui motive la volonté

Il faut distinguer le pur contenu de l'expression, type-vérité d'une revue scientifique, d'une expression subjective qui influence un sujet exemple : une œuvre d'art une image

-D'un côté transmission neutre pour établir une conviction, un acquiescement de l'esprit, -de l'autre une forme subjective pour mobiliser une inclination<sup>3</sup>

Persuasion ≠ conviction

**Exemple de la pornographie** est significatif, car on peut la concevoir selon les 2 versants

<sup>3</sup> cette ambiguïté semble présente dans bien des débats ex le mariage pour tous; les opposants y voient une incitation à la destruction de la famille  
Dans l'art

1) Les conservateurs : la pornographie vise l'excitation sexuelle, dc ne concerne pas la liberté d'expression, mais l'influence néfaste sur la volonté

2) Les libéraux : la condamnation de la pornographie s'inscrit dans un débat d'idées :  
Ex -idéologie religieuse qui condamne l'apologie de la jouissance physique

-Les féministes qui y voient mépris de de la femme

Le : s'agit-il d'un débat d'idées relevant de la liberté d'expression ou d'une incitation à des actions néfastes comme peuvent l'être le racisme, l'antisémitisme, les expressions haineuses

L'enjeu de la question est l'opposition entre le motivant et le causal

D'un côté la motivation suppose un sujet libre qui recherche des motifs d'agir

De l'autre le Pouvoir causal= influence qui agit sur des sujets en manque d'autonomie

Dans ce cadre :Pb

1) la pornographie

La pornographie n'est pas simplement une diffusion d'un point de vue misogyne, mais une incitation à la violence à l'égard des femmes *les représentations pornographiques n'exprimaient aucune opinion clairement argumentée, aucune intention artistique même incroyablement médiocre. Ce sont de pures stimulations sensorielles de type « subliminal » sans intermédiaire émotionnel ou cognitif. Elles ne suscitent ni des sentiments (esthétiques en particulier) ni des réflexions (politiques ou autres), mais des érections* [D. Scoccia,<sup>4</sup> ...](#)

2) de même donner des connaissances efficaces à des sujets qui sont en manque d'autonomie c'est les inciter à se nuire à eux-mêmes cf le livre suicide mode d'emploi une publicité des moyens de se donner la mort≠apologie du suicide

Les suicidaires font partie d'une population fragile comme peuvent l'être les enfants. Cela justifie une censure préventive

### **La censure et la jeunesse**

Texte de présentation sociologique de la censure pour les jeunes : la censure pour les enfants est une prévention protectrice de sujets fragiles

Comment cette fragilité est-elle conçue ? Les jeunes sont-ils simplement des adultes miniatures ? Ont-ils une sensibilité spécifique (question de degré ou de nature)

Si on suit le postulat d'une sensibilité semblable, on se contente d'abaisser le seuil de tolérance

Cela se traduit

1) par un changement de qualification dans le vocabulaire

Obscène →licencieux= le jeune ne peut pas se permettre autant que l'adulte

Incitation à la violence →invitation à l'indiscipline =le jeune à besoin de règles

2) L'enfant est d'autant plus vulnérable que plus jeune

Si l'enfant n'est qu'un adulte miniature, les adultes projettent leur sensibilité en amplifiant l'effet de façon quantitative, mais ce point de vue est discutable

Correction pour tenir compte des vrais mécanismes d'influence sur le psychisme juvénile des influences anti éducatives

Ex la perturbation par des représentations érotiques<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> ] D. Scoccia, « Can Liberals Support a Ban on Violent...

<sup>5</sup> Les images offensantes pour la pudeur sont analysées dans la perspective de l'effet qu'elles sont susceptibles d'exercer sur le jeune spectateur ; on souligne que « le nu intégral peut être moins dangereux qu'un déshabillé savamment calculé » ; on s'efforce de préciser ce qui distingue le nu artistique d'un nu licencieux : « D'une façon générale, seront tolérées les scènes situées sous le signe de l'art et de la beauté plastique, tandis que ne seront pas supportés les passages imprégnés d'une sensualité excessive et d'un érotisme calculé » (réponse française) ; seront ainsi pris en considération « le caractère statique du sujet, l'harmonie de ses mouvements, le classicisme du décor..

Y a-t-il un effet spécifique ? Quel apprentissage proposer ?  
Nu intégral ≠ déshabillé suggestif. nu artistique ≠ nu licencieux  
On focalise sur l'incitation à la délinquance et à la sexualité

### L'horizon d'attente d'une époque

#### a) Contexte historique

L'attente d'une époque justifie telle ou telle censure ; les vagues censoriales fluent et refluent en fonction de la permissivité de l'époque

Ex en cas crise état d'urgence cf. la guerre d'Algérie<sup>6</sup>

ainsi :

La convention européenne des droits de l'homme énonce que toute personne a droit à la liberté d'expression, mais ce principe s'applique de façon élastique

-Lois scélérates 1894 pour sauvegarder « la cause de l'ordre et celle des libertés publiques » concerne les associations de malfaiteurs et vise particulièrement les groupes anarchistes, alors nombreux et très actifs. C'est une loi qui vise à pouvoir inculper tout membre ou sympathisant sans faire de distinction. Elle encourage également à la délation vise directement en les nommant et en leur interdisant tout type de propagande

- 1936, sûreté de l'état autorise le président de la République à dissoudre toute organisation pouvant porter atteinte à la *sûreté de l'État*

-1951, apologie des crimes de guerre Aussarresse, auteur, pour répondre du délit de « complicité d'apologie de crimes de guerre » 2001

Le délit de provocation publique à la haine raciale 1972<sup>7</sup>

-Cette loi Gayssot innove par son article 9, qui qualifie de délit la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité

-États d'urgence depuis nov. 2015 cf La simple consultation d'un site Internet, fût-il terroriste, ne doit pas conduire en prison, a estimé, vendredi 10 février 2017, le Conseil constitutionnel.

#### b) la société postmoderne : la censure objet de scandale ; Censure stricte et censure insidieuse diffusée par une structure

La conception structurale de la censure s'appuie sur l'analyse de Bourdieu

*Idee de champ* = une auto organisation autour d'enjeux spécifiques. Cette auto organisation établit des *habitus* soit des dispositions, des schèmes d'action des manières de pensée qui en exclut d'autres cf cf la note sur le champ des médias organisé autour de l'audience soit recherche le scoop le sensationnel, la reproduction des mêmes informations sur toutes les chaînes ce qui correspond à une censure douce selon Zarka

bien sûr cela se fait au détriment de l'objectivité et de la diversité des opinions, Car L'organisation du champ favorise et exclut des possibilités de dire

#### Analyse de la situation actuelle

L'auteur commence par énoncer que dans notre société imbue de transparence la censure n'est plus le moyen au sens traditionnel de prévenir le scandale, mais c'est elle qui fait scandale

Dans notre idéal de transparence, on doit tout connaître immédiatement. L'interdit n'est pas supporté : la censure devient une atteinte intolérable à la liberté d'expression

---

<sup>6</sup> À l'occasion de la guerre d'Algérie, la loi du 3 avril 1955 sur l'« état d'urgence » est adoptée par le gouvernement d'Edgar Faure. Elle autorise le ministère de l'Intérieur, le gouvernement et les préfets à prendre le contrôle de « l'ensemble des moyens d'expression ». Dans les années qui suivent, cette disposition permet l'interdiction de journaux ou de livres qui dénoncent la pratique de la torture par l'armée ou les opérations de « pacification ». Pendant la guerre d'Algérie, *Le Petit Soldat* (1960) de Jean-Luc Godard ou *La Bataille d'Alger* (1966) de Gillo Pontecorvo sont, parmi d'autres, interdits.

<sup>7</sup> Dieudonné a été poursuivi et certains de ses spectacles interdits dès lors que, dans ses propos, l'antisémitisme ou la négation de la Shoah étaient établis par le justice

La censure n'est qu'un abus de pouvoir qui restreint le débat dans l'espace public  
Mais on peut attaquer *le dynamisme insidieux du champ capitaliste* qui d'une part applique le laissez-passer des marchandises et des idées et d'autre part exclut des formes d'expressions par son effet champ  
Pas besoin d'interdit, car la structure impose ses règles de fonctionnement du discours acceptable, produit le discours miroir qui exprime les idées les plus consensuelles  
Mécanisme : une injonction à s'exprimer selon certaines voies soigneusement balisées par l'histoire et la société »  
À travers l'établissement de normes, est prescrit une opinion souhaitable autant qu'est proscrit Les opinions contraires. (Inhibition et habilitation) On ne donne pas la parole l'opposant  
On ôte tout crédit à ce qui n'est pas conforme  
-Voir autocensure des journaux par la pub. Les médias sont sollicités par de nombreux groupes d'intérêt, soit explicitement (via la pub, par exemple), soit de manière plus subtile (lobbying, sollicitations pour des articles, etc.).

Du point de vue de la communication que se passe-t-il ?

Production **d'un compromis** au sens freudien soit un travail plus ou moins Cs pour rendre des représentations acceptables

Rappel : *La censure est un barrage psychique qui aboutit à un compromis, exige le remaniement, le déguisement des désirs refoulés* (Ricoeur, *Philos. de la volonté*, 1949, p. 359).

Ex : travail d'*euphémisation* dans le discours social

un policier abat un jeune homme en fuite d'une balle dans le dos : c'est une simple « bavure » et non un homicide ; la police cogne sur des manifestant-e-s : ce n'est qu'une « intervention musclée » une entreprise organise un licenciement collectif : c'est un « plan social » un « plan de sauvegarde de l'emploi », le droit du travail, la protection sociale et les services publics sont démantelés : on ne parle que de « réforme », de « modernisation » ou d'« assouplissement »<sup>8</sup>;

Dans la production d'un discours acceptable, *les médias ne changeraient pas tant nos idées*, nos points de vue, qu'ils nous offriraient de quoi les nourrir et éventuellement endormir la réflexion

L'énonciateur se glisse dans l'attente sociale du champ pour rendre acceptable<sup>9</sup> complicité du destinataire

Cela se fait de façon plus ou moins cs

*Or, si un média veut « vendre » et être « crédible », il n'a pas spécialement intérêt à trop bousculer le public dans ses croyances. On obtiendrait donc des médias qui, au lieu d'informer, se feraient simplement le miroir du sens commun et de ses critiques les plus consensuelles, les plus partagées, les moins remises en cause*

Par contre la censure comme intervention autoritaire et arbitraire est considérée comme une pathologie

On va mobiliser les opposants pour la condamner

Par ailleurs tout auteur, tout éditeur, sait d'ailleurs qu'il n'y a pas de meilleure publicité que la censure

D'où l'ironie de la situation

---

<sup>8</sup> Livre des confitures. Et dans ce texte, bien entendu, se trouvait nommée, en bonne place, la délicieuse et gaillarde « confiture de gratte-cul », bien connue de nos grand-mères. Le Figaro accepta le texte, ... à condition que la confiture de gratte-cul devînt « la confiture de... gratte-fesse »

<sup>9</sup> laquelle la censure ne serait efficace que dans la mesure où elle rencontrerait une sorte de « complicité » chez le destinataire

Ne pas oublier que si on dit que la censure est partout elle n'est nulle part. Voir la censure partout affaiblit le sens de la notion. Une censure délimitée permet l'imaginaire de l'art<sup>10</sup> Si l'inceste était autorisé, pourrait-on encore écrire *Œdipe-Roi* ? »

#### IV) Le politiquement correct : censure insidieuse

##### 1) La perte de tolérance liée à l'opinion à l'affût :

Le panoptique de l'opinion<sup>11</sup> produit un phénomène d'autocensure

Le **panoptique** est un type d'architecture carcérale imaginée par le philosophe utilitariste Jeremy Bentham et son frère, Samuel Bentham, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'objectif de la structure panoptique est de permettre à un gardien, logé dans une tour centrale, d'observer tous les prisonniers, enfermés dans des cellules individuelles autour de la tour, sans que ceux-ci puissent savoir s'ils sont observés. Ce dispositif devait ainsi donner aux détenus le sentiment d'être surveillés constamment, et ce, sans le savoir véritablement, c'est-à-dire à tout moment. Michel Foucault, dans *Surveiller Et Punir* (1975), en fait le modèle abstrait d'une société disciplinaire, axée sur le contrôle social

Image pour comprendre que le panoptique c'est l'orthodoxie qui domine l'espace public entraînant une confusion des valeurs en mélangeant la société libérale gouvernée par l'idée de profit et en parallèle la prise de contrôle de l'espace public les minorités revendicatrices qui stigmatisent au nom du respect de la différence

Écart est stigmatisé : *On est à l'affût de tout ce qui relève de la pornographie, de l'inceste, de la pédophilie, de la cigarette, de l'alcool, de la drogue, des gros mots, du cynisme, de la vulgarité, de la violence, voire de l'intelligence (trop élitiste) ou du sérieux*

Mais paradoxalement le danger est la crispation, la perte de tolérance en stigmatisant les pensées non conformes. Une mise au pas la discipline

##### 2) La suspicion systématique détruit la confiance indispensable à la vie en société

La volonté de changer le monde par les interdits a un effet pervers : augmenter les contraintes sans favoriser le dynamisme créateur des institutions

Il y a une suspension excessive des libertés dans la volonté de normaliser dans l'interdiction de tout ce qui peut paraître blessant cf la fessée, les paroles blessantes supposées contraires au vivre ensemble

Selon Lecourt Frénésie normative qui débouche sur la juridiciarisation ne manifeste paradoxalement pas un progrès de la liberté, mais une régression

C'est une multiplication des contraintes qu'il faut distinguer de la création des institutions une manière réglée et régulière de vivre

Donc l'augmentation des interdits punis par la loi va de pair avec l'intimidation du passage devant les tribunaux, le chantage, la suspicion généralisée cf *préssumé innocent*<sup>12</sup>

---

<sup>10</sup> - Un historien, Pierre Vidal-Naquet<sup>10</sup> : « Dans une société totalement permissive, il n'y aurait plus de transgression, et comme l'art est transgressif par nature... C'est ce qui se passe à l'heure actuelle avec la libération du porno, d'une certaine manière. A partir du moment où la libido peut s'exercer de manière directe et permissive, il n'y a plus besoin qu'elle s'exerce de façon secrète. Est-ce que Freud pourrait encore écrire aujourd'hui *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci* sur une œuvre contemporaine ? Ce n'est pas certain. On ne voit plus trop aujourd'hui ce qu'il y a à transgresser. Si l'inceste était autorisé, pourrait-on encore écrire *Œdipe-Roi* ? »

<sup>11</sup> Selon Nathalie Roelens, la censure s'insinue de plus en plus dans notre panorama médiatique et elle est d'autant plus retorse qu'elle ne s'avoue plus comme morale ou religieuse. Si la liberté d'expression est désormais un acquis incontesté dans les démocraties, la censure affecte maintenant les pratiques de sens qui, en se soumettant à l'orthodoxie médiatique, aux intérêts commerciaux et à « l'opinion », sacrifient à l'autocensure.

L'intimidation a pour effet de produire des êtres craintifs, ennemi du risque lié à la vraie rencontre avec l'autre<sup>13</sup>

Ne pas oublier l'analyse de Freud l'intériorisation excessive du surmoi finit par déboucher sur des explosions de violence cf les guerres

L'agressivité ne peut pas être totalement sublimée ou inhibée

Dc besoin de soupape de sécurité : la violence du langage n'est pas la violence physique la violence de l'imaginaire n'est pas la violence du réel même si cette thérapie peut se révéler parfois un poison

## V) mécanismes qui fragilisent la liberté d'expression

### 1) l'offense religieuse et la montée aux extrêmes

Si le sentiment d'offense est le critère pour à l'origine de l'expression de la liberté on est sous le régime de la susceptibilité subjective difficilement maîtrisable

Une vraie liberté laisse l'expression libre dans la mesure où cela ne débouche pas dans la violence physique. Il faut laisser les convictions s'exprimer en éduquant les esprits au respect des convictions d'autrui, même si celles-ci me sont « insupportables » cf différents raisonnables Rawls

Si c'est la croyance qui décide il n'y a plus de tolérance on n'a pas le droit de railler ce qui est tenu pour sacré

L'offense devient proportionnelle à la foi, la susceptibilité mesure l'interdiction

Cela aboutit à un mécanisme de surenchère, car c'est la passion qui domine

Il y a une montée aux extrêmes en partant du ressentiment, en passant par la rage puis le fanatisme

C'est la pulsion de l'omnipotence qui développe toute sa sauvagerie incontrôlée

### 2) L'émergence du contrôle des réseaux sociaux

Liberté d'expression liée à internet<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> lors de l'exposition du C.A.P.C. de Bordeaux "**Présumés innocents**"<sup>12</sup> en 2000. Le propos du conservateur et du commissaire était de tenter de comprendre pourquoi le thème de l'enfant est au centre de l'art contemporain. Non à travers l'**innocence** présumée des enfants, mais en montrant **la mort, la cruauté et la violence** qui « font aussi partie du vocabulaire des activités enfantines ». La présidente de l'association " La Mouette " se porta partie civile au nom d'un plaignant qui avait vu l'exposition accompagnée de sa fille sans avoir tenu compte d'ailleurs de l'avertissement qui était placé à l'entrée du CAPC. La plainte porte sur des images d'enfants qui présenteraient

- un « **caractère pornographique et violent** ».

- Aux yeux de l'association ces œuvres résultent d'une « **vision d'adultes pervers, masochistes et morbides** »

- et portent atteinte à « **la dignité humaine** ».

D'autres ajoutent que le visiteur est « **choqué** » ou heurté par des photos que l'on pourrait rencontrer dans des revues pédophiles. L'association demande la **destruction** des œuvres<sup>12</sup> les plus choquantes dans une sorte d'**autodafé** cautionné par la loi, la saisie du catalogue et à défaut l'interdiction d'exposition des œuvres. Quelles étaient les œuvres incriminées ? Quelques exemples

- Paul-Armand **Gette**, *Joyeux Noël*, 1989, = arbre de Noël avec des slips féminins suspendues aux branches

- **Garry Gross**, *The Woman in the Child*, 1975 = fillette maquillée dans un bain moussant. L'artiste montre du doigt un monde qui encourage les enfants à **imiter** les **désirs** des parents et qui favorise la **consommation** de certains **produits érotisés** (maquillage, sous-vêtements) qui conduisent à une érotisation de l'enfance.

Ce que l'on peut entendre derrière cette plainte ainsi que toutes celles qui lui ressemblent c'est que l'on doit **préserver les enfants** de toute image qui pourraient les choquer.

Défense=extraterritorialité de l'art mise en garde du musée impunité de l'art avec le risque d'un enclos séparé sans danger de **bouleverser le fonctionnement du langage parlé par la cité un défolement pour mieux entretenir par ailleurs une police des mœurs**

<sup>13</sup> Ma liberté n'a pas le dernier mot, je ne suis pas seul" écrit Emmanuel Levinas. »

<sup>14</sup> "les quatre commandements du journaliste libre" : lucidité, refus, ironie et obstination. Camus

On a souvent insisté sur son rôle dans la révolution arabe

Peut-être ne pas surestimer ses effets

*Internet, c'est bouillonnant, conflictuel, mais ça ne prend pas beaucoup de décisions. Il est assez difficile d'obtenir un accord qui fasse décision et qui soit légitime à partir d'Internet ...« intégrer le processus de décision à un réseau fluide et continu, dans un échange incessant avec la société en conversation permanente, reste compliqué à imaginer Dominique Cardon*

De plus les réseaux sociaux sont soumis au contrôle

1) de la pub, selon Dominique Cardon, sur Facebook, « les marques sont réintroduites et deviennent elles-mêmes des "amis" des internautes : Samsung, par exemple, vous souhaite un bon week-end !

2) Sur ces plateformes, la pudibonderie est de mise. Et rien ne garantit l'utilisateur contre un contrôle plus strict de la liberté d'expression ou contre des décisions que n'approuveraient pas les utilisateurs

Tentation qui apparaît dans l'essai du fondateur de Facebook

Il s'agit de prendre en charge la communauté pour améliorer l'intégration, la sécurité, situation de tutorat qu'avait dénoncé Kant dans qu' »est-ce que les lumières «

Zuckerberg se fait l'objection de censure mal choisie cf vidéo, mais se donne la mission en tant qu'élite éclairée d'amplifier ce qui favorise le vivre ensemble

Aspect positif annonce une lutte contre la diffusion de fausses informations qui fleurissent pour la manipulation

Lutte contre le danger du sensationnisme, la polarisation sur opinion absence de compréhension

Discours qui cherche la garantie scientifique :

En proposant un large panel de perspectives pour que chacun se fasse son opinion

Mais que penser de son projet de modération grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle ?

Pb du jugement différent d'une opération de calcul ; quantifier, raisonner par l'ordinateur

n'est pas juger : juger c'est peser ex à partir de quelle violence trouble de l'ordre public , à partir de quelle quantité de morts état de guerre

on a tout à craindre de l'établissement de profils cf Cambridge Analytica<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> Mercer est un des principaux actionnaires de Cambridge Analytica, une société qui a conduit des opérations de guerre psychologique et qui affirme utiliser "une technologie de pointe pour réaliser des profils intimes des électeurs afin de découvrir et de cibler ce qui déclenche leurs émotions". L'équipe de campagne de Donald Trump "a versé plus de 6 millions de dollars (5,7 millions d'euros) pour cibler les électeurs indécis" lors de la présidentielle Américaine, et Mercer l'a mise à disposition de Nigel Farage.est